

un Hôtel-Dieu dont l'importance et l'utilité sont incontestables. Depuis qu'il est curé de Saint-Roch, il a trouvé moyen de doter la paroisse d'un hospice qui assure à la vieillesse et à l'indigence un asile providentiel.

Les deux nouveaux prélats, — et ce n'est pas leur moindre titre à la dignité dont ils sont revêtus — s'entendent à merveille dans l'art de se dépouiller au bénéfice du prochain.

Quand Mgr le Grand Vicairé se transporta au presbytère de Saint-Roch, pour communiquer la bonne nouvelle à son digne curé, celui-ci était l'objet d'une touchante et brillante démonstration de la part de la Garde Champlain, dont il est le fondateur, et de la Section de Saint-Roch de la Société Saint-Jean-Baptiste. La cérémonie étant sur le point de finir, Mgr Marois annonça la faveur pontificale dont Monsieur Gauvreau était l'objet, et la nouvelle fut accueillie par des acclamations enthousiastes. Après l'adresse de l'archevêché, ce fut au tour de Mgr Faguy d'être félicité par le Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste et la suite distinguée dont il était accompagné.

La *Semaine Religieuse* s'unit à toutes ces voix autorisées pour féliciter les nouveaux prélats et leur dire *Ad multos annos!*

### Chronique diocésaine

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES.—Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque ont été faites les nominations suivantes :

M. l'abbé Louis-Adolphe Grenier, curé à Sainte-Julie de Somerset.

M. l'abbé O. Veilleux, curé à Saint-Philémon.

M. l'abbé Martial Dubé, curé à N.-D. de Buckland.

M. l'abbé Arthur Dumais, curé à Sainte-Rose de Watford.

M. l'abbé Ludger Hudon, curé à Sainte-Apolline.

M. l'abbé Ferdinand Massé, vicairé à Saint-Raphaël.

LA FÊTE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.—La coïncidence de la fête de notre saint Patron avec le dimanche a permis, cette année, de séparer la célébration religieuse de la démonstration patriotique, sans toutefois que le double sentiment de la religion et du patriotisme laissât de signaler et de caractériser l'une et l'autre manifestation.